



S.N.U.D.I.

Force Ouvrière 72

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles,
PsyEN et AESH du 1^{er} degré

4 rue d'Arcole 72000 Le Mans

tel : 06.36.21.49.61 snudifo72@gmail.com

notre site web : <http://snudifo72.fr/>



APPEL aux AESH, à tous les personnels de l'Éducation Nationale de la Sarthe, aux parents d'élèves

Il faut sauver le métier d'AESH !

Les personnels AESH présents au stage syndical organisé par la FNEC-FP 72 jeudi 6 juillet constatent que la grille salariale des AESH est devenue totalement obsolète en moins d'un an. Les trois premiers échelons (9 ans de services) correspondent à une rémunération au SMIC. Ce tassement de la grille supprime l'évolution et la reconnaissance de l'expérience professionnelle pour les AESH. Beaucoup d'AESH dans le contexte d'une forte inflation sont en situation de grande pauvreté.

Les AESH contribuent pleinement à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Mais cette réussite est liée aux questions de la rémunération, des conditions de travail, de la formation et du statut. L'annonce par la CNH de la création d'un nouvel emploi regroupant les AESH et les AED est une nouvelle étape dans le mépris : c'est inadmissible et la mesure envisagée doit être abandonnée.

Amplifions la mobilisation pour obliger le gouvernement à répondre aux revendications et l'empêcher d'aller plus loin dans la régression, pour que les droits des enfants en situation de handicap soient respectés. Les personnels AESH revendiquent :

- **Un vrai Statut de la Fonction Publique**
- **Un temps plein à 24h auprès des élèves**
- **L'abandon des PIAL**
- **Une vraie formation**
- **Le recrutement d'AESH en fonction des besoins et une brigade de remplacement**

Non à l'inclusion à tout prix, rétablissement des structures spécialisées pour les élèves qui ont besoin de soins.